

# Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°95 // ETÉ 2016



ENFANCE / JEUNESSE //  
La prévention dans les écoles



VIE LOCALE // Le nouveau site  
internet de la ville



CADRE DE VIE //  
Les jardins familiaux



SUPPLÉMENT CULTUREL //  
Spécial Médiathèque

## // DOSSIER : SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Deux conditions majeures  
pour préserver la qualité de vie des habitants



# 60 JOURS AU PELLERIN



Le 3 mai

Joli moment dans la nature, entre ciel et mer, lors du vernissage de l'**exposition de peinture de Alain Weiss**.



Le 8 mai

Défilé et recueillement à l'ancien cimetière (du 11 Novembre) à l'occasion de la **cérémonie commémorative** du 71<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Le 18 Mai

Temps fort d'échanges et de partage lors du **vernissage de l'exposition Handiclap** dans la salle Aurore de la médiathèque George-Sand.



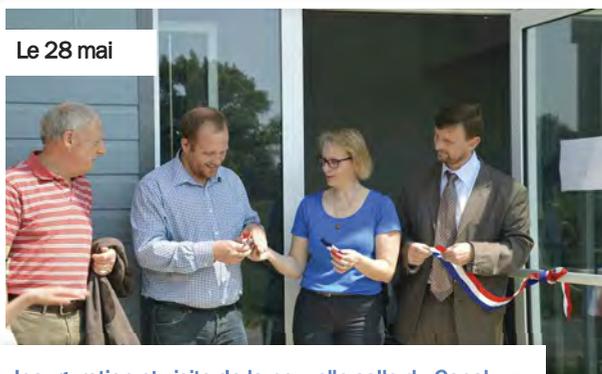
Le 9 juin

**Théâtre et différences**



Le 20 mai

Incroyable soirée à l'espace culturel René-Cassin à l'occasion du **spectacle humoristique «Pianistologie»** du virtuose **Simon Fache**. Première partie assurée en slam par **les Lapins à plume**.



Le 28 mai

**Inauguration et visite de la nouvelle salle du Canal**, en présence de la section musculation de l'ALP, de représentants du XV rameur et de Pellerinais.



Le 4 juin

Magnifique spectacle en bord de Loire à l'occasion du **passage du Belem et de sa parade nautique** lors de l'événement métropolitain **«Débord de Loire»**.



Le 5 juin

Carton plein pour **le Festival Les Pelleri'Nez** où, du vendredi soir au dimanche, de nombreuses personnes ont assisté aux spectacles proposés par le **Serious Road Trip**.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)





Le débat sur la sécurité est souvent clivant. Certains idéologues cherchent systématiquement à opposer sécurité et libertés individuelles ou collectives. Pourtant, il ne s'agit que d'agir avec mesure, avec des moyens humains et matériels, sous le contrôle des institutions et finalement des citoyens. La priorité doit être donnée à la prévention plutôt qu'à la répression, parfois inéluctable.

**La sécurité est un droit fondamental et une des premières conditions de notre liberté.**

C'est la liberté pour chacun de pouvoir se déplacer à pied ou en vélo sans devoir se déporter sur la route et risquer l'accident à cause du manque de civisme de celui qui stationne sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

C'est un devoir pour la commune de protéger les bâtiments communaux et d'utiliser l'argent public pour améliorer ou proposer des services plutôt qu'à réparer les dégradations. C'est la liberté d'une gestion progressiste, pour tous, contre la bêtise de quelques-uns.

La lutte contre l'habitat indigne, la pacification des relations de voisinage, le respect des règles d'utilisation de l'espace public, la protection des biens communaux et des lieux d'activités, la transmission des valeurs du bien vivre-ensemble aux jeunes (et aussi aux moins jeunes) sont autant d'actions pour notre sécurité quotidienne.

**Contrairement à un discours bien rôdé, ce ne sont pas les libertés individuelles qui sont en jeu, mais notre capacité à perpétuer nos mauvaises habitudes individualistes, souvent au détriment de la sécurité des autres.**

Garer sa voiture sur le trottoir devant chez soi, ne pas rentrer sa poubelle, laisser ses haies obstruer le trottoir ou boucher la vue sont des exemples communs pouvant engager la sécurité des piétons, des vélos et celle de nos enfants.

Il se pratique même l'incivilité contre l'incivilité, en plaçant par exemple des obstacles devant chez soi pour éviter un stationnement gênant ou une vitesse excessive.

La perfection n'étant pas de ce monde, chacun d'entre nous connaît des moments d'incivilité, plus ou moins longs, plus ou moins répétés. C'est pourquoi chacun doit aussi faire preuve de tolérance et de compréhension dans la défense de ses droits. C'est ce délicat cocktail de respect des règles et de tolérance qui créera cette **tranquillité publique**, qui est un des fondements de notre vivre ensemble.

C'est pour maintenir cette tranquillité publique que la commune se donne les moyens, avant tout préventifs, de protéger chacun. Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

**Benjamin Morival,**  
Maire

## SOMMAIRE

4 INFOS PRATIQUES

**5 / 7 DOSSIER  
SÉCURITÉ ET  
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

8 ENFANCE / JEUNESSE

9 / 11 VIE LOCALE

11 NANTES METROPOLE

12 / 13 CADRE DE VIE

14 VIE ÉCONOMIQUE

15 HISTOIRE ET PATRIMOINE

16 LA LIBRE EXPRESSION  
DES GROUPES

17 SORTIES / LOISIRS

18 LE PELLERIN ET  
SES VILLAGES

19 AGENDA

**Pour une publication dans  
le prochain  
journal municipal**

**«Les Nouvelles du Pellerin»**

(distribution les 5 et 6  
septembre 2016),

merci d'en faire la demande  
**avant le**

**lundi 11 juillet 2016**

au service communication  
de la ville à l'adresse  
**info@ville-lepellerin.fr.**

## // LE CENTRE DE SECOURS RECRUTE

Sur le territoire, les secours reposent en grande partie sur le dévouement et l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires qui garantissent un service public dans nos communes. Le Centre de secours du Pellerin cherche de nouveaux pompiers volontaires.



**SAPEUR-POMPIER + VOLONTAIRE = MOI AUSSI !**

Avec le souci d'assurer les interventions de manière optimale et de pallier un manque de disponibilités des sapeurs-pompiers en journée, souvent lié aux contraintes professionnelles de chacun, le centre de secours recrute des personnes de tout horizon, avec une activité professionnelle ou non.

### Conditions requises :

- ◆ avoir 18 ans (16 ans sous conditions) ;
- ◆ résider à 6 km maximum du Centre de secours ;
- ◆ jouir de ses droits civiques ;
- ◆ niveau de sport modéré ;
- ◆ permis de conduire souhaité.

Une formation vous sera alors délivrée dans les 3 années suivant votre engagement. Pour ce faire, des partenariats peuvent être mis en place avec les employeurs sous forme de convention.

Plus d'informations auprès du chef de centre au 06 86 08 02 97 ou directement au Centre de secours le dimanche matin entre 11h et 12h.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Loänn CLERMONT JAN (06/04), Adèle SERENNE (10/05), Marius LORAND (14/05), Giusseppe ROSIANU (24/05).

### DÉCÈS

Claudine DENÈVE, épouse MURVILLE (05/04), Isabelle OUVREARD, veuve OBERT (23/04), Arsène MÉRIAUD (02/05), Florence CHAUVET, veuve BOULERY (04/05), Marie LEPRINCE, veuve BOUÉ (15/05), Serge DELAUNAY (18/05), Marthe ROUÉ, veuve MOREL (21/05), Christian FOURRET (22/05).

## // OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour profiter sereinement de vos vacances, un service de surveillance de votre domicile est mis en place et géré par la Police municipale et la Gendarmerie.

Sur demande, une veille quotidienne de votre logement peut être effectuée, pendant la durée de votre absence. Avant de partir, il est conseillé de signaler vos dates d'absence à la Police municipale et/ou à votre Gendarmerie.

Lors de votre demande, vous devrez préciser si vous disposez d'une alarme, d'animaux ou si des personnes (famille, voisins, etc.) sont amenées à venir à votre domicile.

Une fois votre demande enregistrée, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, pour veiller sur votre domicile et vous alerter le cas échéant.

- Police municipale : 06 65 17 75 45
- Gendarmerie : 02 40 04 66 17

## JOURNAL MUNICIPAL

En cas de non distribution ou si vous souhaitez recevoir votre journal municipal uniquement en version électronique merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au 02 40 97 58 93 ou par mail à l'adresse [info@ville-lepellerin.fr](mailto:info@ville-lepellerin.fr)

## SERVICES DE GARDE

- ☐ Médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
- ☐ Cabinets infirmiers ☎ 02 28 01 08 58 - 7, quai du Dr. Provost  
> M.Pouchard, D.Jezequel et N.Le Bideau  
☎ 02 40 04 56 10 - 13, rue du Prieuré  
> M.Coden et I.Desert
- ☐ Pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
- ☐ Vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
- ☐ Dentistes (dimanche et jours fériés) > [www.cdodc44.fr](http://www.cdodc44.fr)

## «les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 95 > Été 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morval, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Adrien Corbeau, Benjamin Morval, Paul Brounais, Autrefois Le Pellerin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Autrefois Le Pellerin, école Notre-Dame > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution



## DOSSIER /// SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### Deux conditions majeures pour préserver la qualité de vie des habitants

Veiller au patrimoine communal, protéger les personnels et les usagers, lutter contre les incivilités et les dégradations des bâtiments constituent des objectifs municipaux au quotidien. Pour répondre aux préoccupations exprimées par de nombreux habitants en matière de sécurité, la Municipalité a mis en place des dispositifs de prévention complémentaires au travail de la Gendarmerie : un service de Police municipale et de la vidéo-protection.

Un cadre de vie paisible contribue sans conteste à la qualité de vie des habitants. Bien que globalement épargnée, la ville fait malheureusement régulièrement les frais d'actes de vandalisme. Des actions malveillantes qui tout en engendrant des dépenses municipales imprévues, pour réparer ou remplacer, pénalisent trop souvent le travail des services publics, des acteurs économiques et par là-même, entravent la tranquillité des Pellerinais.

« Une armoire électrique vandalisée sous les Halles porte préjudice au travail des commerçants du marché. Un feu de poubelle qui brûle la brande d'une école inquiète les parents. Un autre qui malencontreusement impacte le compteur de la Mairie pénalise le travail des agents, mais prive également de courant tous les habitants d'un quartier ! » indique pour exemples Benjamin Morival, Maire de la commune.

**La Municipalité a souhaité agir pour la paix et la sécurité des habitants et des biens communaux.**

En 2014, la commune a créé un service de Police municipale, aux missions complémentaires à celles



« Lutter contre les incivilités et protéger les espaces publics partagés est une promesse sur laquelle nous nous étions engagés. »



**Benjamin Morival**  
Maire du Pellerin

de la Gendarmerie. Elle a aussi voté l'installation de caméras de vidéo-protection au Pellerin.

Un dispositif qu'elle espère dissuasif et qui pourra s'avérer fort utile dans le cadre d'une enquête de gendarmerie, qu'elle concerne la Municipalité ou qu'elle soit d'ordre privé.

## // LA POLICE MUNICIPALE

Actrice essentielle de proximité, par la prévention et par la médiation des conflits, la Police municipale a pour mission d'assurer le maintien de l'ordre, la paix et la sécurité publiques, en renfort de la Gendarmerie.

Outre l'application des lois et des arrêtés municipaux, les missions de la Police municipale sont multiples et complémentaires à celles de la Gendarmerie, avec laquelle elle travaille en étroite partenariat.

### Sur le terrain, la Police municipale :

- ▶ assure la surveillance civique de proximité ;
- ▶ veille à la sécurité des commerces, du marché, des abords des établissements scolaires et de l'espace public ;
- ▶ fait respecter les règles du code de la route en matière de stationnement et de circulation ;
- ▶ intervient au titre de la médiation de voisinage, du signalement d'animaux errants et/ou dangereux, des objets trouvés, etc.



### Proximité et prévention au cœur des actions...

Interface entre les habitants, la Mairie et la Gendarmerie, la Police municipale assure également un travail de prévention, notamment en termes de sécurité routière, devant les écoles.

Elle participe aussi à la cellule de veille intercommunale qui réunit régulièrement des élus, agents des communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne, la Gendarmerie et le Centre de secours du Pellerin, les chefs d'établissements scolaires et les associations éducatives. La cellule de veille permet de mieux identifier, prévenir ou traiter des actes de délinquance ou d'incivilités.

### ▶ POLICE MUNICIPALE

Mairie annexe - Allée George-Sand  
Tél. 02 40 05 69 49

## // BIEN STATIONNER

Il existe 4 zones bleues au Pellerin.

La première sur la place du Commandant l'Hermier, la seconde à la médiathèque George-Sand, la troisième sur le parking de la poste et la quatrième, rue du Clos Grillé. En zone bleue, le stationnement est limité à 1h30 et le disque est obligatoire. Dans le cas contraire, la police municipale se verra dans l'obligation de verbaliser.



De plus, tout véhicule doit être stationné sur les emplacements réservés à cet effet.

Tout stationnement gênant est soumis à une contravention de 2<sup>ème</sup> classe d'un montant de 35 euros.

Depuis 2015, les stationnements "très gênants" qui entravent la circulation des piétons ou des vélos en se garant sur leurs espaces réservés, sont sanctionnés d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe d'un montant de 135 euros.



Tout stationnement sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours est puni et soumis à une contravention de 2<sup>ème</sup> classe d'un montant de 35 euros.

L'abandon d'une épave de véhicule est aussi puni d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe d'un montant de 1500 euros. Pour signaler ce type de véhicule il faut s'adresser à la Police municipale.

## // LA VIDÉO-PROTECTION

Dans le respect des libertés individuelles, la Municipalité a pris la décision d'installer un dispositif de protection des biens communaux en plaçant des caméras visionnant les bâtiments publics.

Avec pour objectif de limiter les dégradations des biens publics et dans un esprit de dissuasion des malveillants, la Municipalité a fait le choix de la vidéo protection dans le bourg.

Après obtention de l'autorisation préfectorale préalablement requise et déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), les huit premières caméras de la tranche ferme du marché d'installation de caméras de vidéo-protection ont été installées courant juin. Six autres caméras seront installées dans la commune d'ici la fin de l'année 2016 (voir plan d'implantation ci-dessous).



« La vidéo-protection permet de protéger les bâtiments, les installations publiques.

La vidéo-protection est soumise à une réglementation très stricte d'autorisations préalables, de responsabilité, de suivi et de contrôles»

François Brillaud de Laujardière  
Adjoint au Maire délégué au cadre de vie.

### ► Plan d'implantation des caméras de vidéo-protection



#### TRANCHE FERME

Caméras installées en juin 2016

- Espace René-Cassin
- Halles
- Médiathèque George-Sand
- City Park
- Zac de la Bréhannerie

► Coût de 35 300 €

#### TRANCHE CONDITIONNELLE

Caméras installées au second semestre 2016

- Centre Technique Municipal
- Mairie annexe
- Ecole Aimé-Césaire
- Terrain de football
- Cours de tennis

► Coût de 16 800 €

«Leur implantation a été pensée pour veiller à la protection des lieux les plus sensibles et sujets aux actes de vandalisme répétés» indique François Brillaud-de-Laujardière, adjoint au Maire délégué au cadre de vie.

#### Une utilisation rigoureusement encadrée

Avec une capacité maximum d'enregistrement de 12

jours, **les images**, qui ne seront conservées que pendant une période limitée, **ne pourront être visionnées qu'en cas de dégradation, sur réquisitions judiciaires et uniquement par les personnes habilitées.**

Aucune image ne pourra être visionnée sans autorisation spécifique.



## // LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LES ÉCOLES

Entre sensibilisation aux risques domestiques et à la sécurité routière, plusieurs actions ont été proposées et menées cette année dans les écoles du Pellerin. Des actions qui s'inscrivent dans une démarche de prévention et rendues possibles par l'implication d'acteurs locaux.

### ► Sensibilisation aux risques domestiques

Après la distribution, à tous les élèves de CE2 des écoles pellerinaises, d'un cahier de texte rempli d'informations, d'illustrations et de petits quizz de sensibilisation aux risques incendie, **les sapeurs-pompiers du Centre de secours de la ville, en partenariat avec le SDIS44** et l'Académie de Nantes, ont sollicité les écoles primaires pour mener des actions de sensibilisation aux risques domestiques auprès des enfants. **« La prévention des risques, et notamment ceux liés aux incendies domestiques, est essentielle pour les élèves de primaire. Elle fait d'ailleurs partie du programme scolaire des CM1/CM2 »** indique Steeve Vailant, sapeur-pompier au Pellerin.

Ainsi, pendant 2 demi-journées, des intervenants du Centre de secours sont allés à la rencontre des élèves de CE1 et CE2 de l'école Notre-Dame, seule école à avoir répondu présente cette année. Entre ateliers pédagogiques, jeux de mise en situation, quizz, films préventifs et autres activités, les enfants ont pu apprendre beaucoup de choses sur les risques domestiques quotidiens et leurs moyens de prévention. **« L'objectif est aussi que les enfants se fassent le relais d'informations importantes auprès de leurs parents »** indique Dominique Jolly, chef du Centre de secours du Pellerin. Une troisième demi-journée s'est tenue directement au Centre de secours, où les enfants ont pu visiter la caserne, observer les techniques de secours, approcher les équipements, monter dans les camions, jouer avec les lances, etc.

### ► La piste scolaire

En avril, l'ensemble des élèves de CM2 des écoles du Pellerin, soit 80 enfants, a participé à « La piste scolaire », organisée par **les membres bénévoles du Conseil d'Administration de Groupama**.

Avec l'objectif de sensibiliser les élèves de CM2 aux risques routiers, cette matinée composée d'une épreuve pratique et d'une épreuve théorique a aussi permis aux enfants de se préparer à la future formation théorique du Brevet de Sécurité Routière (BSR) qui leur sera dispensée au collège, en classe de 5e (pour l'ASSR1) et en classe de 3<sup>ème</sup> (pour l'ASSR2). Entre un parcours à vélo sur un circuit comportant les difficultés habituelles de la route et une partie épreuve théorique les mettant face à 20 questions du code de la route, les jeunes ont pu repartir avec un « permis vélo » et de nombreuses informations préventives.

### ► Les projets 2016/2017

La reconduction de la piste scolaire et des actions du SDIS sont au programme. Une « Maison de tous les dangers » viendra s'y ajouter et sensibilisera les élèves des classes du CP au CM2 aux risques qu'ils peuvent rencontrer chez eux chaque jour, aux précautions à prendre et aux gestes de premiers secours. Des actions qui compléteront les exercices annuels obligatoires d'évacuation, en cas d'incendie ou de risques majeurs, auxquels les enfants sont associés et desquels ils sont rendus acteurs.

## // LA NOUVELLE ACTION DU CME

Dans le cadre de son action «sécurité routière», Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a organisé en fin d'année scolaire une collecte de gilets de sécurité avec l'objectif d'en équiper tous les enfants se rendant seuls à l'école. Ils seront distribués lors d'une semaine de sensibilisation programmée peu après la rentrée !

Fin 2015, 12 conseillers, âgés en moyenne de 9 à 11 ans et scolarisés dans les écoles du Pellerin, ont été élus pour représenter leurs camarades au Conseil Municipal des Enfants. Répartis en deux groupes, les jeunes conseillers ont choisi de mener deux projets qui leur tenaient à coeur au cours de leur année de mandat : une action « ville propre » et une action « sécurité routière ». Ainsi, après le succès remporté par le grand nettoyage de printemps du 28 mai dernier à la Martinière, où 53 kilos de déchets ont été collectés, c'est une semaine de sensibilisation à la sécurité routière que les élus du CME sont en train de préparer pour la rentrée.

**«Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité !»**

Souhaitant distribuer des gilets de sécurité à tous les enfants allant seuls à l'école, le CME a organisé une grande collecte de gilets «fluorescents» à la fin de l'année scolaire. **«Plus de 200 gilets ont d'ores et déjà été récoltés, notamment grâce au soutien de l'association de prévention routière 44, du Crédit Mutuel du**



**Pellerin et de l'Intermarché !»** indique Cécile Mériadec, adjointe au Maire déléguée à l'enfance Jeunesse et référente du CME. *«D'autres gilets sont les bienvenus évidemment. Chacun peut en déposer pendant tout l'été à la Mairie»* poursuit-elle.

### Une semaine de sensibilisation

Avec l'objectif d'informer les enfants des risques liés à la route, les jeunes conseillers du CME viendront à la rencontre des écoliers peu de temps après la rentrée pour distribuer des gilets jaunes mais aussi et surtout pour les sensibiliser à la sécurité routière ! *«cette semaine est en cours de préparation. Les enfants prévoient de diffuser des documents d'information, de proposer des jeux thématiques ou des défis ludiques...»* explique Aurélien Béal, responsable du service Enfance Scolarité et qui encadre le CME.

Plus d'info au 02 40 97 36 31

## // SAMEDI 3 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS

Envie de participer à une activité sportive, culturelle ou autre ? Que ce soit pour vous ou vos enfants, le forum des associations est l'événement incontournable de la rentrée pour découvrir ou vous inscrire à l'une des nombreuses activités proposées par les associations pellerinaises. Samedi 3 septembre, à partir de 14h, l'espace René-Cassin deviendra la scène de nombreuses démonstrations et votre point de rendez-vous avec les acteurs de la vie associative de la ville !

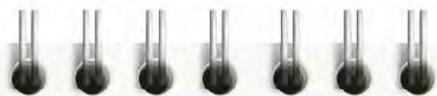
Faisant place à une quarantaine de stands divers, le forum des associations est sans nul doute l'occasion de découvrir une activité de loisirs ou une discipline sportive à laquelle vous pourriez avoir envie de vous adonner pour le reste de l'année. Installés dans les



espaces sportifs et culturels du complexe René-Cassin, les acteurs de la vie associative se tiendront à votre disposition pour vous renseigner sur la nature de leur activité, répondre à toutes vos questions et bien entendu, prendre vos inscriptions !

De nombreuses démonstrations devraient animer cet après-midi convivial et familial au coeur de la vie associative pellerinaise !

Plus d'infos au 02 40 97 36 27



## Le site en chiffres...

**200 €**

Coût de conception du nouveau site internet «Ville du Pellerin»

**200 €**

Coût annuel de maintenance et d'hébergement du site par l'association ICP.

► soit 1800 € d'économie annuelle par rapport au coût de maintenance et d'hébergement de l'ancien site (2000 €)

## // LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE

Fin juin, [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr) est l'adresse du nouveau site internet du Pellerin. Moderne, pratique et accessible, il vous donne accès à l'actualité et à toutes les informations utiles de votre ville. Site «pilote» sur la région des Pays-de-la-Loire, sa maquette, totalement pensée par les élus et le service communication de la Pellerin, a été réalisée par ICP\* pour un coût modique et sera proposée à d'autres communes.

Devenu vieillissant tant dans son image que dans sa conception, le site internet du Pellerin a fait peau neuve. En effet, depuis la mi-juin, c'est vers un tout nouveau site, visuel, clair, graphique et moderne que vous mène dorénavant l'adresse [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr). Pensé par le service communication de la ville et mis en forme par l'association ICP, le site présente une interface et une arborescence claire et simplifiée pour faciliter votre navigation et vos recherches.

### Un site moderne et visuel... !

Déclinant la même identité graphique que le journal municipal, le nouveau site du Pellerin s'est voulu aéré et en images. Ainsi, de la page d'accueil aux contenus recherchés, de nombreuses photos de la ville, de ses services ou de ses activités habillent, illustrent et animent ce site, contribuant ainsi à une utilisation simple et agréable de celui-ci.

### Toutes vos informations en 1 clic !

Conçu pour que les utilisateurs puissent trouver ce qu'ils recherchent au plus vite, vous pouvez dorénavant, dès la page d'accueil, accéder aux informations suivantes :

- les **actualités** de la ville ;
- l'**agenda** des événements municipaux et associatifs ;
- des **liens « Pratique »** vers : le portail famille pour vos réservations de services périscolaires, la plate-

forme «service-public.fr» pour vos démarches administratives, les annuaires des associations et des acteurs économiques de la ville et vers le site de Nantes métropole ;

- des **accès rapides** permettant en «1 clic» d'obtenir des informations locales sur les transports, les collectes ou les travaux en ville, etc. ;
- les **coordonnées de la Mairie**.

Le site est réparti en **4 rubriques principales : découvrir le Pellerin, vie municipale, vie quotidienne et sortie/loisirs**. Il a été conçu pour vous aider à retrouver facilement les informations recherchées, que vous soyez nouvel habitant, de passage en ville ou usager régulier des services de la commune.

### Un site évolutif...

Très récemment mis en ligne, le nouveau site du Pellerin est amené à évoluer vers de nouvelles fonctionnalités. En effet, vous pourrez dès la rentrée vous abonner à sa newsletter. De plus, vous pourrez également avant la fin de l'année le consulter directement de votre tablette ou de votre téléphone portable.

**Plus d'infos auprès du service communication à l'adresse [info@ville-lepellerin.fr](mailto:info@ville-lepellerin.fr)**

\* Internet et Commande Publique : association créée par les représentations de l'AMF (Association des Maires de France) des départements de la Loire-Atlantique, de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire

## // LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE "NANTES DANS MA POCHE"

Afin de faciliter le quotidien de chaque usager du territoire et de ses services publics, Nantes Métropole lance une nouvelle application mobile "Nantes dans ma poche".

Après 10 mois d'expérimentation, les habitants des 24 communes de la métropole peuvent dorénavant utiliser cette application pratique et personnalisable dans laquelle chacun pourra bénéficier de services et d'informations géo-localisées.



Faciliter le quotidien des citoyens et des usagers de la métropole grâce à une approche centrée sur leurs besoins, tel est l'objectif de l'application «Nantes dans ma poche».

Lancée en mai 2015, la version expérimentale de «Nantes dans ma poche» proposait un ensemble de services de proximité personnalisables (déplacements, sorties, écoles, environnement...).

La version 1, disponible gratuitement et destinée aux smartphones et tablettes, enrichit cette offre avec de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités, tel que l'agenda des événements métropolitains.

**Vous pouvez ainsi y retrouver toute l'actualité culturelle Pellerinaise !**

## // NANTES METROPOLE...

Retour sur quelques points d'actualité...

**Après deux ans d'attente, le contrat de co-développement est prêt à être signé avec la Métropole. Suite au pacte financier de 2015, la dotation en Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) s'est vue réduite d'un quart, passant de près de 3 M€ à moins de 2,3 M€.**

**Ce contrat de co-développement qui traite de la coopération intercommunale est notamment :**

- ▶ le développement urbain avec un objectif de 35 à 40 logements/an comprenant 14 logements sociaux par an ;
- ▶ le développement économique et de l'emploi ;
- ▶ les déplacements avec les transports en commun et les aménagements de voirie ;
- ▶ l'environnement et les services urbains comprenant les gestions des déchets et de l'eau, l'agriculture périurbaine et les risques.

**Concernant les projets concrets inscrits à notre PPI, nous avons hiérarchisé les besoins de la commune.**

L'urbanisation du secteur du Bois Tillac, la dangerosité et le vieillissement de la voirie et de ses aménagements, nous ont conduits à revoir globalement la rue de la Jaunaie, de La Cochère à la Croix Hubin (ex stand de tir). Ce projet est aujourd'hui estimé à plus de 1,5 M€. Il comprend deux ronds-points, la reprise des circulations piétonnes et cyclistes, la création d'aménagements pour apaiser la circulation.

L'offre de stationnement est aussi poursuivie avec la création (rue du Champs d'Armée / Halles) ou l'agrandissement des aires (Mairie annexe).

Pour une ville plus compacte et plus proche, nous entreprenons aussi la création de liaisons douces transversales.

**Au-delà de cette PPI, nous avons engagé avec Nantes Métropole une discussion permanente et constructive sur l'entretien et l'amélioration de l'existant** (stationnement sur les quais et à l'église, toilettes au canal et à Bikini, trottoirs...).

Bien sûr, nous ne concevons pas que ces aménagements structurants puissent s'imaginer sans la consultation des riverains et nous vous présenterons ces projets au fur et à mesure.

**Benjamin Morival**  
Maire



Les jardins familiaux en cours d'installation - Début juin 2016

## // LES JARDINS FAMILIAUX

Avec la volonté de permettre aux Pellerinçais n'ayant pas de jardin de disposer d'un espace cultivable, la ville a souhaité mettre en place des jardins familiaux au Pellerin. Portant les valeurs communales de convivialité, de solidarité, et de respect des autres et de l'environnement, ce projet a été validé au Conseil municipal du 20 novembre 2015. C'est donc sur 1000 m<sup>2</sup> clôturés et près du chemin du Brûlot que plusieurs parcelles aménagées ont été implantées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Comptant 9 parcelles de 100 m<sup>2</sup>, les jardins familiaux du Pellerin offrent dorénavant la possibilité, aux Pellerinçais qui le demandent et répondant à des critères prédéfinis, de louer, sous certains critères, un espace pour cultiver et récolter leurs propres légumes, fruits ou plantes. Séparées par des allées engazonnées, les parcelles sont toutes équipées d'un abri de jardin destiné à la remise des outils ou des semis et d'une cuve de récupération d'eau pour l'arrosage.

Un espace commun et convivial est aussi en cours d'aménagement avec une pergola et des tables de pique-nique, pour encourager le lien social et les échanges de pratiques.

**Un règlement intérieur et un Comité de pilotage pour veiller au bon fonctionnement des jardins et au respect des lieux**

Un règlement intérieur, approuvé par le Conseil municipal du 25 avril 2016, définit les modalités d'attribution, de culture, d'usage et d'entretien des parcelles. Un comité de pilotage composé d'un sage et de 5 élus (le maire, 3 élus de la majorité et 1 élu de la minorité) a également été mis en place pour veiller au respect de ce règlement intérieur et faire le lien entre la collectivité et les usagers des jardins. Exclusivement attribués aux habitants de la commune ne disposant pas de jardin

particulier, les jardins familiaux sont loués pour une période d'une année culturale (du 11 novembre de l'année en cours au 10 novembre de l'année suivante), pour la somme de 50 euros.

*«Nous avons créé les jardins pour en faire un lieu de convivialité, d'entraide, de solidarité et de respect des autres.»*

Cécile Mériadec, adjointe au Maire



### Jardiner tout en préservant l'environnement...

Ces jardins familiaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable engagée par la ville. Les méthodes de jardinage dites « douces » ou alternatives y sont vivement encouragées (ex : fumier, compost, désherbage manuel ou mécanique, etc.). Bien entendu, les engrais de synthèse y sont strictement interdits et les pesticides proscrits, afin de ne pas porter atteinte à la santé des usagers, des consommateurs et à l'environnement.

**Plus d'infos auprès des services techniques de la ville au 02 40 97 58 89**

### HORAIRES D'OUVERTURE

► Tous les jours de 7 h à 23 h (fermé la nuit)

## // MA RUE EN FLEURS

Fin mai, la ville du Pellerin, en partenariat avec Nantes métropole, a lancé une opération «test» de distribution de graines florales dans quelques rues du bourg pour inviter les habitants à fleurir leur trottoir.



La gestion durable et responsable de l'espace public implique une compréhension de la part des habitants de la présence de végétaux dans les rues. Pour autant, la prolifération spontanée de certaines espèces sur les trottoirs, bien que signe d'une nature en pleine santé, s'avère souvent inesthétique. **L'entretien des pas de portes et pieds des murs des habitations étant à la charge des résidents**, la Ville du Pellerin accompagne Nantes métropole dans son opération "Ma rue en fleurs" et encourage les habitants à semer des fleurs devant chez eux en lieu et place des mauvaises herbes persistantes.

### Une action en faveur de la biodiversité

Dans une démarche de gestion raisonnée des espaces verts, la commune a distribué, courant mai, dans de nombreuses boîtes aux lettres du centre bourg, près de 150 sachets de graines florales, spécialement choisies pour leur adaptation en milieu urbain, leur floraison persistante, leur nature rustique et peu gourmande en eau. L'idée est simple : semer quelques graines au pied des murs ou dans les interstices constitués par les fissures de l'enrobé des trottoirs, un peu d'arrosage, et hop, la nature fait le reste ! De quoi fleurir nos rues et au-delà, agir en faveur de la biodiversité.

Cette opération «test» sera, en fonction de ses résultats, reconduite avec une plus grande ampleur l'année prochaine.

Bien entendu, la ville demande aux participants de bien vouloir veiller à maîtriser le développement des plantes, pour maintenir des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux piétons.

Plus d'infos au 02 40 97 58 89

## // RAPPEL DES RÈGLES POUR LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts des particuliers est interdit sur l'ensemble du territoire du Pellerin, comme le rappelle un arrêté préfectoral de 2000 portant réglementation en vue de prévenir les incendies de forêt dans le département. Celui-ci est complété par une circulaire interministérielle de 2011.

En effet, il peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les fumées et les odeurs. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être également la cause de la propagation d'incendie.



Non collectés par les services de Nantes métropole, **les déchets verts issus du jardinage des particuliers sont à éliminer prioritairement dans les déchetteries** de l'agglomération. Pour le Pellerin, la déchetterie se situe à Saint-Jean-de-Boiseau (rue de la Poterie).

**Cependant, exceptionnellement, le brûlage à l'air libre des déchets verts des particuliers reste possible sous certaines conditions...**

Ainsi, le Règlement Sanitaire Départemental de Loire-Atlantique prévoit que le brûlage des déchets du jardin ne peut être toléré que si toutes les précautions sont prises pour ne pas générer de nuisance et de danger (par temps calme, le foyer ne doit pas se trouver sous un arbre, le feu doit rester sous surveillance constante et être noyé à la fin de l'opération).

**De plus, en zones périurbaines, deux types de périodes ont été instituées par la Préfecture de la Loire-Atlantique pour parer aux risques d'incendies.**

► **Période rouge : du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre**  
Tout brûlage de végétaux est interdit.

► **Période verte : du 16 octobre au 30 juin**  
Le brûlage de végétaux chez un particulier peut être autorisé par la Mairie s'il respecte les conditions citées ci-dessus.

Plus d'infos au 02 40 97 58 89

### // DEUX NOUVEAUX VISAGES À L'ESCALE

Depuis le début du mois d'avril, Jeanine et Ludovic Fauveau sont les nouveaux propriétaires de L'Escale. Dans une ambiance chaleureuse claire et conviviale, ils vous accueillent au bord de la Loire avec une nouvelle carte qui met l'eau à la bouche.

Après plusieurs mois de fermeture, la Crêperie Pizzeria l'Escale a ré-ouvert ses portes début avril. À son bord, Ludovic Fauveau en cuisine et son épouse Jeanine en salle, tous deux restaurateurs depuis une vingtaine d'années. «*Nous sommes Nantais d'origine. En 20 ans, nous avons géré plusieurs affaires : à Nantes, à Guérande et au Pouliguen*» expliquent-ils. «*Au Pellerin, nous avons eu le coup de cœur pour cet emplacement en bord de Loire. Moi qui ne voulais pas de vis-à-vis je suis comblée avec cette vue imprenable sur le fleuve !*» poursuit Jeanine.

Ainsi, après quelques travaux de rafraîchissements intérieurs et l'installation d'une nouvelle devanture, l'Escale vous ouvre ses portes et propose une carte exclusivement travaillée avec des produits frais.



«*Nous y mettons un point d'honneur !*» indique Ludovic. Vous y retrouverez une grande variété de pizzas, de galettes, de crêpes et de salades, ainsi qu'un plat différent chaque jour.

**L'Escale - 2 quai des Coteaux - 02 40 34 47 17**  
Ouvert tous les jours, sauf le lundi soir.  
Fermeture le dimanche à partir de mi-septembre.

### // STATION DE LAVAGE DE VÉHICULES

Après quelques mois de travaux la station de lavage de véhicules est terminée.



Station de lavage - Zac de la Bréhannerie

### // INFO PRATIQUE

**Vous venez d'installer votre activité économique au Pellerin ?** n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication de la ville à l'adresse [info@ville-lepellerin.fr](mailto:info@ville-lepellerin.fr) pour bénéficier d'une présentation de votre entreprise dans les pages des «Nouvelles du Pellerin» et apparaître dans l'annuaire des acteurs économiques du site internet de la commune.

### // GROUPAMA CHANGE D'ADRESSE

Le 21 juin dernier, la compagnie d'assurances Groupama a quitté la rue Bertheux pour s'installer dans de nouveaux locaux rue du Clos Grillé.

C'est à l'angle de la rue Frédéric Chopin et de la rue du Clos Grillé que vous pouvez dorénavant



venir consulter vos conseillers en assurances Groupama. «*Plus spacieux et répondant aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite, les nouveaux locaux de l'agence sont également mieux adaptés à l'accueil du public, en termes de confidentialité notamment*» indique Alain Gautier, conseiller Groupama au Pellerin. Les services de l'agence, quant à eux, restent les mêmes, tout comme ses horaires d'ouverture.

**Groupama - 17, rue du Clos Grillé - 02 40 05 68 40**  
> Ouverture le mardi, jeudi et samedi, de 8h30 à 12h15 et le vendredi de 10h à 12h15.

Article réalisé par l'association *Autrefois le Pellerin...*

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.



Au XVII<sup>ème</sup> siècle, les bateaux à fond plat, profitaient des grandes marées pour remonter leurs marchandises jusqu'au village du Surchaud...

## // LE PONT DE SAINT-JEAN

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, un petit cours d'eau, appelé ruisseau du Surchaud ou ruisseau de Chef d'Âne, séparait le bourg du Pellerin de la commune de Saint-Jean-de-Bouguenais (devenu Saint-Jean-de-Boiseau aujourd'hui). Afin d'assurer la liaison entre les deux communes le pont de Saint-Jean a été créé. Voici son histoire...

En 1675, le propriétaire du terrain sur lequel passait ce cours d'eau, que les Pellerinçais appelaient communément à l'époque le «Chedane», demanda à son fermier d'installer un pont afin de permettre la circulation entre les deux villages. Un pont composé de deux pièces de bois maçonnées à leur extrémité fut alors construit. Bien que nécessitant le remplacement de ces deux pièces de bois chaque année, ce pont permit d'assurer la communication entre les deux communes de nombreuses années avant la construction du pont de Saint Jean, tel que nous pouvons le voir aujourd'hui.

### La construction du pont

C'est en 1848 que le docteur René Veillechère, nommé Maire du Pellerin en 1847, signe avec le Maire de la commune de Saint-Jean-de-Boiseau, un accord pour la construction du pont de Saint-Jean. Ce projet de réalisation d'un pont sur le chemin de grande communication N° 66 de Nantes à Chéméré nécessita l'obtention de la signature de 98 propriétaires et l'aide de 53 souscripteurs pour sa mise en oeuvre et son financement.

Un viaduc composé de 7 arches de 5,33 mètres de hauteur est alors construit d'après le plan et sous la direction de M. Orioux, agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure pour enjamber le ruisseau et la vallée

et permettre de relier les deux communes.

Conçu avec les pierres de la carrière du Pellerin et revêtu de pierres de taille en granit, **le pont fut achevé et inauguré en 1855.**

### Rénové en grande partie en 2008

En 2008, le pont a fait l'objet d'importants travaux de rénovation, avec notamment un élargissement de la chaussée et l'aménagement de passages piétons.



Sous les arches (2008)

## // ERRATUM

Dans le précédent numéro des «Nouvelles du Pellerin», la photo légende des Halles du Pellerin comporte une erreur. La photo est datée de 1903 et non de 1963. Merci de votre compréhension.



## // Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

La démocratie donne à la majorité le pouvoir et le devoir de mettre son programme en œuvre. Elle crée aussi une minorité, parfois une opposition. Une « minorité » se fait reconnaître par les propositions et les interpellations qu'elle adresse à la majorité. Une « opposition » bloque, critique, dénigre, lance rumeurs et attaques personnelles. Or, s'il est possible de construire un avenir commun avec une minorité, une opposition refuse toute discussion ou compromis. Forte d'une presse complice et partisane, elle a l'espoir, chaque jour, de briser tout élan constructif et n'a pour objectif que de faire chuter la majorité. Au Pellerin, la minorité des mandats précédents est devenue une opposition. Nous le regrettons...

Il serait vain pour nous de combattre la calomnie à chacun de ses assauts. À aucun moment, notre silence ne vaut approbation. Dans ce journal et dans les réunions publiques, nous dialoguons avec vous et nous vous rendons compte de notre action. Nous avons l'intime conviction que les Pellerinçais sont adultes et qu'ils sauront à la fin du mandat faire le bilan des promesses tenues. À ce titre, les projets suc-

cédant aux études, nous pourrions vous présenter dès la rentrée les plans de l'extension de Cassin (Stand de tir, salle de danse et salle polyvalente) ainsi que les plans des terrains de sports avec une phase 1 en 2017 sur les terrains, la piste d'athlétisme et parkings, et la phase 2 pour les vestiaires et les annexes.

Bien sûr, nous mesurons l'aspect désastreux de ces vaines polémiques. Elles nuisent à l'image de notre ville vis-à-vis de nos voisins directs et de la métropole. Cela ne renforce pas une position déjà fragile. Cette ambiance délétère inquiète aussi légitimement les Pellerinçais qui, comme nous, veulent croire qu'une autre voie que l'affrontement stérile et systématique est possible.

Comme vous, nous avons hâte de lire les nouvelles propositions constructives de l'opposition...

**Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cyrielle Paquereau, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guyène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,**

## // Liste «Bien vivre au Pellerin»

Madame, Monsieur,

M. le Maire nous présente la "migration naturelle" du centre bourg vers le sud (Conseil Municipal du 17 décembre) : plusieurs infrastructures, commerciales et sportives, vont se déplacer "naturellement" vers la 4 voies. Dans le même temps, de vieux dossiers d'urbanisation ressortent.

Un seul objectif : libérer de la surface constructible. La finalité du déplacement du terrain de foot n'est pas d'offrir des infrastructures adaptées aux sportifs ou aux écoles mais bien d'urbaniser. Preuve en est, le vestiaire du futur terrain de foot n'est pas prévu et la piste d'athlétisme repoussée après 2020 (réunion publique du 4 mai). M. le Maire a découvert lors de cette même réunion que l'absence de vestiaire empêcherait l'homologation du terrain par la fédération de foot. Sans homologation, pas d'organisation de compétition. A quoi va donc servir ce nouveau terrain de foot ? Sauf à imaginer ce qu'il est possible de construire sur la surface libérée par les terrains de foot actuels. La majorité avait pourtant basé sa campagne

municipale contre "le refus de la densification et du bétonnage qui feraient de notre ville une cité-dortoir dévalorisant notre cadre de vie et notre patrimoine"(flyer majorité). L'ensemble des autres promesses relatives à l'amélioration des conditions de jeu des sportifs et des écoliers sont donc repoussées après 2020 : terrain d'athlétisme, vestiaires... Sont repoussés également après 2020 : réhabilitation de l'Hermitage, infrastructures, accessibilité à tous des bâtiments communaux..., tout ce qui vise à améliorer les conditions de vie des Pellerinçais. "La migration naturelle" ira-t-elle jusqu'à déplacer les terrasses de bord de Loire face à la 4 voies ? On ne peut que vous inviter à assister aux Conseils Municipaux et interroger les élus de la majorité. Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

**Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard**

**// TROPHÉE DU CANAL :  
LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !**

Dimanche 11 septembre à partir de 14h au Canal de la Martinière, le Trophée du canal revient pour sa 6<sup>ème</sup> édition. Vous avez jusqu'au 8 septembre pour composer vos équipes et vous inscrire à cette épreuve de loisirs, sportive et familiale. Alors ... à vos marques, prêts, partez !

Comme chaque année, La Ville du Pellerin, en partenariat avec la section Athlétisme de l'Amicale Laïque de Bouguenais, est heureuse de vous proposer de participer aux épreuves sportives du Trophée du canal. Cette année encore, cet après-midi sportif composé de deux courses pour les 8/14 ans et d'une grande course relais (hors compétition), alternant course à pied, vélo et canoë kayak, sera ouvert à tous sur l'incontournable canal de la Martinière.



**Vous avez jusqu'au 8 septembre pour vous inscrire**  
 > Des bulletins d'inscription sont dès à présent mis à votre disposition dans les accueils municipaux de la ville (Mairie, Médiathèque, Mairie Annexe) et / ou téléchargeables sur le site [www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr).  
 > Inscriptions sur place pour les courses enfants.  
**Plus d'infos au 02 40 97 36 27**

**// LE NOUVEAU DÉFI  
DE PHILIPPE GUILLAUD !**

Le marathonnien pelleriniais et co-organisateur du Trophée du Canal s'est lancé un nouveau challenge : celui de réaliser le célèbre GR20 Corse et le GR5 (traversée des Alpes), en un peu plus d'un mois.



Après le Marathon des sables, célèbre course dans le Sahara marocain en 2010 et de nombreux marathons à Nantes, Paris et même New-York, c'est près de 770 kilomètres et 50 000 mètres de dénivelé que parcourra Philippe Guillaud entre le 13 juin et le 30 juillet. Nous lui transmettons tous nos encouragements.

**// EXPOSITION :  
ANNICK SCHUTZ ET ODILE LE BORGNE**

Du 29 juillet au 10 septembre 2016, venez découvrir les tableaux 3D d'Annick Schutz et Odile Le Borgne à la Médiathèque George-Sand. L'occasion de découvrir le travail de ces passionnées des arts créatifs, qui jouent de la superposition d'images travaillées et découpées pour la réalisation d'un tableau 3D.



Le tableau 3D est un loisir créatif très apprécié par les amateurs de décoration, comme le scrapbooking et la carterie créative. Sa technique repose sur

la superposition d'images découpées et embossées pour donner au visuel original, vie et relief. Un jeu d'assemblage de matières et de textures pour donner une autre dimension aux images, qu'Annick Schutz et Odile Le Borgne maîtrisent avec beaucoup d'originalité. Avis aux amateurs de décoration !

**► Vernissage : Samedi 30 juillet à 11h**

**Plus d'infos au 02 51 79 81 90**

**// FERMETURE ESTIVALE**

La médiathèque George-Sand sera fermée du 14 au 18 juillet inclus.

## ► ZOOM SUR LE CHARRON



## // MIEUX CONNAÎTRE NOS VILLAGES

Le 21 février 2015, Joseph Etoubleau se confiait dans sa maison du Charron. Décédé il y a plusieurs semaines, il avait eu à cœur de partager avec nous quelques anecdotes de sa vie et raconter ses combats. Arrivé en 1953 au Pellerin, farouche acteur contre la centrale nucléaire et agriculteur, « j'aurais eu de quoi faire un beau livre » disait-il...

## Paroles d'habitants...

Rencontre avec Joseph Etoubleau



### **Pourquoi être venu au Pellerin ?**

*Je suis né à Fresnay en Retz. Je suis venu au Pellerin car c'est ici que j'avais repéré une ferme à acheter. Je faisais de l'élevage et je cultivais des vignes. À l'époque, il y avait 70 fermes*

*dans la commune ! On ne faisait pas fortune mais on arrivait à vivre. J'ai pressé mon vin jusqu'en 1995. Ça sentait bon aux alentours et ça attirait des amateurs !*

### **Que dire sur votre village du Charron ?**

*Il est très isolé. Surtout depuis l'aménagement de la 2x2 voies, où l'accès du Charron à la départementale a été fermé. Il y a 3 maisons. Jusqu'en 1963, il n'y avait pas de route, juste des chemins pour circuler.*

### **Comment avez-vous vécu en tant que riverain la mise en 2x2 voies de la Route de Paimboeuf ?**

*Bien que cela m'ait ôté 4 hectares de terrain à bas prix, ça a eu le mérite d'apporter de la sécurité. Autrefois, quand on devait traverser cette route pour aller en direction de Nantes, c'était très dangereux.*

### **Quels ont été les événements marquants de votre vie de Pellerinois ?**

*La lutte contre la centrale nucléaire ! J'étais contre et un militant farouche. Ça a été 6 ans de combat intense de 1970 à 1976. Nos téléphones étaient sur écoute. Les gendarmes nous connaissaient bien. À chaque installation visant à faire avancer le projet, nous allions,*

*entre paysans, les démonter. Nous ne nous cachions pas. Nous avançons toujours à visage découvert.*

### **Vous évoquiez aussi l'explosion de cette usine d'engrais à Nantes...**

*C'était en 1987. Le Pellerin a été évacué car nous étions sous le nuage toxique ! Tous les cars étaient réquisitionnés pour déplacer la population à Machecoul. Les parents ne savaient même pas où étaient leurs enfants. C'était la panique. J'étais dans mes champs quand un hélicoptère qui survolait la commune avec un haut parleur nous demanda d'évacuer. Alors imaginez un incident nucléaire si la centrale avait été à côté ! À 18h, 100% de la population était évacuée. L'incident était clos le lendemain à 7h.*

### **Et dire qu'être chasseur au Pellerin peut vous faire voyager en Roumanie !**

*(rires) Ça c'était en 1977. J'avais tué un faisan et me suis rendu compte qu'il était bagué. Je l'ai alors confié aux gendarmes. Ils m'ont rappelé pour m'indiquer que c'était un faisan de la radio Europe N°1. Je les ai donc appelés, et leur ai donné le nom des cartouches que j'utilisais : les cartouches Gévelot. C'était la condition pour remporter un voyage de 3 jours en Roumanie. C'est bien la seule fois que j'ai pris l'avion. Une caravelle... J'étais heureux comme tout !*

### **Qu'est-ce que vous avez aimé faire au Charron ?**

*Recevoir dans ma cave pour partager un bon verre et faire goûter mes récoltes ! J'ai toujours aimé ce côté authentique.*

Propos recueillis par Paul Brounais

*Tous les rendez-vous du Pellerin  
à ne pas manquer...*

### Juillet / Août

**Du 29 juillet au 10 septembre**  
Exposition de Annick Schutz et  
Odile Le Borgne

► vernissage : samedi 30 juillet à 11h  
Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

**Mercredi 6 juillet - De 19h à 21h**  
Garden Jazz par l'association *Jazz en Retz*.  
Concert : Let's cool groupe Jazz  
Dans le jardin de la Maison des arts (12, rue du château)

**Samedi 9 juillet - De 10h à 12h**  
Atelier tricot  
Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

► voir encadré ci-contre

**Mercredi 13 juillet - À partir de 19h**  
Bal populaire  
Place du Commandant L'Herminier

**Mercredi 13 juillet - De 19h à 21h**  
Garden Jazz par l'association *Jazz en Retz*.  
Concert : Yannick Neveu trio « hommage à Chet  
Baker »  
Dans le jardin de la Maison des arts (12, rue du château)

**Samedi 23 juillet - De 10h à 12h**  
Atelier tricot  
Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

► voir encadré ci-contre

**Du 25 au 29 juillet - De 10h à 13h**  
Stage d'été du Serious Road Trip  
pour les 8/12 ans  
Inscriptions au 02 28 01 41 10 ou  
à l'adresse tsrtchn@yahoo.fr

**Samedi 13 août - De 10h à 12h**  
Atelier tricot  
Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

► voir encadré ci-contre

### Septembre

**Samedi 3 septembre - À partir de 14h**  
Forum des associations  
Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

**Dimanche 11 septembre - À partir de 14h**  
Le Trophée du Canal  
Canal de la Martinière

### // BIBLIOTHÈQUES EN FÊTE 2016 : VENEZ TRICOTER ET HABILLER LE MOBILIER URBAIN !

Dans le cadre de la préparation de Bibliothèques en fête qui se tiendra au mois d'octobre au Pellerin, à la Montagne et à Saint-Jean-de-Boiseau, la médiathèque George-Sand vous invite à participer à une grande oeuvre collective en «Yarn bombing» !



Le «Yarn bombing» est l'art d'emballer du mobilier urbain (bancs, poteaux, arbres, bacs à fleurs...) avec du fil de laine ou de coton... Avec le souhait d'habiller le mobilier urbain du Pellerin, les bibliothécaires de la médiathèque George-Sand vous invitent à venir participer à des ateliers tricot (voir dates ci-contre) L'occasion pour tous de démarrer cette oeuvre collective et/ou d'apprendre à tricoter, dans une ambiance sympathique !

#### Appel aux dons...

Dans le cadre de ce projet, la médiathèque collecte des pelotes de laine. Si vous en disposez sans savoir quoi en faire, n'hésitez pas à les déposer à la médiathèque. Vous pourriez bien retrouver vos pelotes sous d'autres formes cet automne !

**Plus d'infos au 02 51 79 81 90**



Dès 19h

Mercredi 13 JUILLET

Place du Commandant l'Herminier

# Bal Populaire

Fanfare & orchestre

Gratuit et ouvert à tous !  
Restauration sur place

Conception - réalisation : ville du Pellerin - Mai 2016

[www.ville-lepellerin.fr](http://www.ville-lepellerin.fr)

  
Le Pellerin

Médiathèque

# George-Sand

lectures  
Multimedia  
consultation  
concerts  
espaces  
Evénements culturels municipaux et associatifs  
pédagogiques

Espace culturel  
Espace culturel  
Espace culturel

**PARTAGER**  
**LIRE**  
**DECOUVRIR**  
**ECHANGER**

s'évader  
regarder  
rencontrer

l'engagement d'une femme  
médiathèque  
culture

bienvenue

Au vrai Dupin de son vrai nom, George Sand, est née le 1er juillet 1804. Sa famille maternelle appartient au petit peuple de Paris. Son père, un officier de l'armée impériale, meurt en 1804. Elle est donc recueillie par sa grand-mère et passe ainsi son enfance à Nohant dans ce qui est l'expérience directe de la vie à la campagne, autant celle des paysans que celle des châtelains.





## // LA MÉDIATHÈQUE GEORGE-SAND

La médiathèque George-Sand est un lieu de ressources, de découvertes et d'échanges de la commune. Elle favorise la rencontre de tous les publics avec la culture, grâce aux 12 000 ouvrages mis à la disposition des adultes et des enfants, mais aussi grâce à l'ensemble des actions culturelles et aux expositions qu'elle propose.

**A**u service de la population, la médiathèque permet d'accéder à de nombreux médias : du livre à l'internet, en passant par les journaux et les magazines. **Ouverte à tous, et totalement gratuite pour les Pellerinçais, tout le monde peut venir profiter du lieu et consulter des ouvrages sans pour autant être obligé de les emprunter.**

Lieu de ressources, la médiathèque est également un lieu de détente et d'espaces d'autonomie où s'inventent des idées et des pratiques... Les livres et la création y sont à l'honneur.

### Pôle multimédia

Trois postes informatiques sont mis à la disposition du public pour des recherches en ligne. Ils permettent notamment de consulter le **portail médiathèque** et le **portail de ressources numériques de Loire-Atlantique** (voir au dos)

### Médiathèque George-Sand

Allée George-Sand

02 51 79 81 90

mediatheque@ville-lepellerin.fr

### Horaires d'ouverture :

- ▶ Mardi de 14h30 à 17h
- ▶ Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
- ▶ Vendredi de 15h30 à 18h
- ▶ Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

### Modalités de prêt

6 livres et 4 revues empruntables par personne pendant un délai de 21 jours.

## LES ANIMATIONS CULTURELLES

Avec l'objectif de favoriser le plaisir de la découverte et l'épanouissement personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle, la médiathèque propose toute l'année des actions de sensibilisation à la lecture et des manifestations culturelles à destination de tous les publics.

### Toute l'année...

#### Des lectures pour enfants

##### ► Raconte-moi et chocolat

L'association *AILE* propose aux enfants, accompagnés de leurs parents, de venir écouter des histoires originales au cours de 5 séances annuelles.

##### ► Lectures en anglais

L'association *Le Pellerin / North-Ferriby* invitent les enfants à venir écouter des histoires en anglais, issues de la littérature anglo-saxonne. Des rencontres agrémentées de petites traductions et d'illustrations.



#### Des expositions dans la salle Aurore

Qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, de photographie, etc., la médiathèque accueille régulièrement des expositions d'artistes locaux. Les vernissages permettent de les rencontrer.

## Les événements ponctuels...

#### Accueil d'un auteur > En mars

Avec l'envie de développer auprès du jeune public le plaisir de la lecture, les bibliothécaires invitent chaque année un auteur. Un temps de partage privilégié et enrichissant entre l'auteur et les enfants.



#### Festival Errances > En avril

Ouvert sur les cultures étrangères, le festival *Errances* programme tous les 2 ans de nombreuses animations autour d'une thématique, dans plusieurs communes du Pays de Retz et notamment au Pellerin.

#### Les Bouquineries des tout-petits > En juin

Cet événement intercommunal avec *St-Jean-de-Boiseau* propose des animations adaptées aux enfants de moins de 3 ans (lectures, spectacles, etc.).



#### Bibliothèques en fête > En octobre

Chaque année, les médiathèques du *Pellerin*, de *St-Jean-de-Boiseau* et de la *Montagne* s'associent au département de *Loire-Atlantique* pour faire du mois d'octobre un temps fort autour du livre. Des expositions, des ateliers, etc., y sont programmés autour d'une thématique choisie.



## AUTRES PRESTATIONS

### Les petites météo, les petites biblios...

Les bibliothécaires vous proposent régulièrement des sélections d'ouvrages sur des thématiques choisies ou en lien avec un événement local : les **petites météo**.

De la même manière, des **petites biblios** présentent les ouvrages d'un auteur.

N'hésitez pas à les demander sur place !

### Les pochettes estivales

L'été, vous pouvez profiter de vos vacances pour découvrir de nouveaux ouvrages grâce à la sélection des bibliothécaires.

**Le principe est simple : empruntez une pochette « à l'aveugle », et découvrez six documents différents.**



pour découvrir de nouveaux ouvrages grâce à la sélection des bibliothécaires.

**Le principe est simple : empruntez une**

**pochette « à l'aveugle », et découvrez six documents différents.**

### Le portail médiathèque

Consulter les ouvrages disponibles à la médiathèque sur

<http://mediatheque.ville-lepellerin.fr>.

Il permet aussi d'effectuer des recherches thématiques, de constituer votre panier, etc.

### Le portail des ressources numériques

Mis en place par le Conseil Départemental, ce portail propose aux usagers d'accéder à des milliers de ressources en ligne (presse, VOD, autoformation, orientation scolaire et professionnelle...).

**Services accessibles sur simple demande d'identifiant à la médiathèque.**

## LES COUPS DE CŒUR DE L'ÉTÉ...

Régulièrement, les bibliothécaires sélectionnent pour vous des livres coup de cœur...

### ► Kodhja

*de Thomas Scotto et Régis Lejonc*

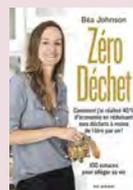
Rares sont les livres qui bouleversent autant que cette collaboration inédite entre l'auteur Thomas Scotto et l'illustrateur Régis Lejonc. Sublime et atemporel, Kodhja est une magnifique métaphore sur ce saut dans le vide qu'est le passage du monde rassurant de l'enfance à celui inconnu et inquiétant de l'âge adulte.



### ► Zero déchet

*de Béa Johnson*

Béa Johnson vous raconte son aventure familiale dans la réduction drastique de ses déchets. Objectif : Zéro déchet ! Dans le contexte mondial de préservation de la planète, ce livre propose idées, conseils, astuces, recettes et bonnes adresses pour adopter un mode de vie plus durable.



### ► La Femme sacrée

*de Michel de Grèce*

En 1857, dans l'Inde occupée par les Anglais, Lakshmi, jeune souveraine, est déchirée entre son amour pour un Anglais et sa haine contre l'occupant. Entraînée dans cette « Grande Révolte », elle fait face aux dangers, aux trahisons de ses adversaires mais aussi de ses alliés. Puisant dans l'histoire, ce roman témoigne d'un passé pas si lointain où la sauvagerie se mêle au luxe.

